DUETI - DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES TECHNOLOGIQUES INTERNATIONALES (ACADEMIQUE/STAGE)

Institut Universitaire de Technologie, Bd Petitjean - BP 17867 - 21078 Dijon CEDEX

CONTEXTE

- L'étudiant prend contact avec le responsable RI de la formation visée.
- Il dépose sa candidature sur *E-candidat, Mobility Online* et effectue les démarches liées à sa demande de mobilité.
- En cas d'avis favorable notifié sur *E-candidat* il s'inscrit, avant son départ, et paie les droits d'inscription à l'IUT ➲ Il part en université, en entreprise ou une combinaison des deux pendant au minimum 8 mois.
- Il obtient un diplôme universitaire français (ou un double diplôme dans certains cas).
- De nombreuses destinations sont possibles : en Europe et hors Europe.

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances acquises en BUT.
- Se spécialiser dans un domaine.
- Connaître un système d'enseignement supérieur différent.
- Améliorer ses compétences linguistiques.
- Elargir son horizon professionnel et personnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Le DUETI est accessible prioritairement aux étudiants titulaires d'un DUT (soit 120 crédits ECTS) ou d'un BUT (soit 180 crédits ECTS), quels que soient la spécialité et le lieu d'obtention, ayant déposé leur candidature sur *E-candidat* et obtenu un avis favorable notifié par le responsable RI de la formation.
- LE DUETI est également accessible, selon les mêmes modalités de candidature, aux étudiants titulaires d'une Licence Professionnelle sous réserve que le parcours d'études s'y prête, afin de leur permettre de bénéficier d'une expérience ciblée à l'international, de renforcer leur niveau de langue et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'étudiant prend connaissance des établissements partenaires et du nombre de places disponibles lors de la 2ème année de DUT/BUT, puis entreprend les démarches liées à sa demande de mobilité (cf. fiche d'information DUETI), en relation avec le responsable relations internationales de son département d'études.
- Pour déposer sa candidature, l'étudiant se connecte sur *E-candidat* à partir de février de l'année académique en cours (voir calendrier de candidature sur le site de l'IUT) et sur *Mobility Online*.
- L'étudiant doit également candidater auprès de l'université partenaire.
- L'étudiant vérifie sur le site de l'IUT ou de l'Ub les procédures inhérentes à sa candidature, notamment les pièces justificatives à fournir et les conditions d'aides financières.
- Dès que l'étudiant est titulaire de son diplôme, il doit procéder à son inscription administrative sur le site de l'IUT avant le départ en mobilité.
- L'étudiant qui effectue un DUETI stage doit, avant son départ, avoir rempli et fait signer sa convention de stage par l'ensemble des parties.

AIDES FINANCIÈRES

- L'étudiant bénéficiant d'un statut boursier de l'enseignement supérieur garde le bénéfice de sa bourse durant sa mobilité.
- Avant son départ, l'étudiant peut être éligible à une aide financière qui lui permettra de couvrir une partie des frais supplémentaires liés au séjour à l'étranger.

MODALITES DE VALIDATION ET POURSUITE D'ETUDES

- **La validation du DUETI permet d'obtenir 60 crédits ECTS quelle que soit la durée du parcours effectué en mobilité.**
  - **Dans le cas d'un DUETI académique, le département d'études peut lui donner la possibilité, s'il n'a pas obtenu l'ensemble de ses crédits, de fournir un rapport de mobilité (avec ou sans soutenance)**
  - **Dans le cas d'un DUETI stage, l'étudiant devra rédiger un mémoire en français ou dans la langue de travail du pays d'accueil, portant sur un sujet défini en début de stage avec le responsable Relations Internationales du département. Il fera l'objet d'une soutenance en français ou dans la langue de travail du pays d'accueil.**

- Le parcours d'études correspondant à la validation d'un DUT (120 crédits) puis d'un DUETI (60 crédits) n'est pas assimilable à un parcours de validation L3 (180 crédits) dans la mesure où le DU est un diplôme d'établissement et non un diplôme national relevant du LMD. Exception faite d'un parcours DUETI permettant la validation d'un double diplôme (type *lauréat, bachelor* conféré par l'Université d'accueil).
- Dans le cadre d'une validation du DUETI, la poursuite d'études (en master, école d'ingénieur, école de commerce, …) **n'est pas de droit**, mais possible. Elle est subordonnée dans ce cas à une validation des acquis délivrée par la commission de la composante dans laquelle l'étudiant postule.
- La mobilité, synonyme de capacité d'adaptation et d'autonomie, est un réel atout recherché par les entreprises. Elle favorise l'insertion professionnelle, tant au plan national qu'international.

IUT Dijon-Auxerre
Bureau des Relations Internationales
ri@iut-dijon.u-bourgogne.fr
03.80.39.64.49